

La Tradition

Chers pèlerins,

Vous participez au pèlerinage de Notre-Dame de Chrétienté dont l'un des 3 piliers fondateurs est **la Tradition**. C'est un mot qui revient souvent dans l'actualité : on parle des *tradis*, du *monde traditionaliste*, de la *messe traditionnelle*, etc. Mais ces notions sont souvent embrouillées, et cela n'aide pas à avancer en vérité. Alors prenons le temps de bien comprendre de quoi il s'agit.

La Tradition dont nous parlons ici s'écrit avec un grand T. Elle ne doit pas être confondue avec « *les traditions* » humaines, par exemple les traditions culturelles, même s'il y a un lien entre les deux.

D'une manière générale, le mot « tradition » vient du latin *tradere*, qui veut dire « transmettre » : une tradition, c'est **un contenu** (par exemple : un héritage, un art...) qui **se transmet** de génération en génération.

Mais la Tradition (avec un grand T) a une double particularité :

- ▶ **Son contenu est d'origine divine** : c'est la **Révélation** ;
- ▶ **Son moyen de transmission est surnaturel**, car c'est **l'Église** qui a pour mission de transmettre, de façon continue, la Révélation, avec une assistance spéciale de Dieu.



Mativité, Don Silvestro dei Gherarducci (1339-1399)

La Révélation

Pour bien le comprendre, partons du début. Nous avons une destinée extraordinaire : voir Dieu face à face, participer à sa béatitude. Mais cette destinée est tellement haute que **Dieu a choisi de se révéler aux hommes, afin que les hommes connaissent cette destinée, et surtout les moyens pour y parvenir**. Cette Révélation, qui commence dès l'Ancien Testament, culmine avec Jésus-Christ, Verbe de Dieu, Parole de Dieu, dans le Nouveau Testament.

L'ensemble de ces vérités révélées s'appelle le « **dépôt de la foi** ». Dans son contenu, **ce dépôt est achevé à la mort du dernier apôtre** : aucune révélation nouvelle publique n'est à attendre, aucune vérité nouvelle n'est à ajouter. **Et le rôle fondamental de l'Église est de garder, de transmettre, et d'expliquer ce dépôt de la foi**¹. C'est une question de Salut des âmes ! Il faut que le message du Christ parvienne à toutes les générations, car Dieu « *veut que **tous les hommes** soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité*² », c'est-à-dire de Jésus-Christ.

Écriture Sainte et Tradition

Cette transmission du dépôt révélé se réalise par deux grandes voies :

- ▶ **Par l'Écriture Sainte**, inspirée par Dieu ;
- ▶ Par la **prédication orale, la foi de l'Église, les pratiques de l'Église (l'ordre sacramentel, la liturgie...)**. C'est cela, distingué de l'Écriture Sainte, qu'on appelle la « Tradition » au sens strict.

Écriture Sainte et Tradition jaillissent de la même source, elles transmettent aux hommes le même dépôt de la foi, mais par deux voies distinctes et complémentaires. L'Écriture Sainte ne doit pas être déconnectée de la Tradition³ : d'une certaine manière, la transmission orale des paroles du Christ **a précédé** la rédaction des livres du Nouveau Testament ; si bien que **l'Écriture Sainte n'est justement interprétée que dans la Tradition de l'Église**. C'est là un point de désaccord très important avec les protestants, qui s'attachent à l'Écriture seulement, « *Sola Scriptura* », sans l'aide

1. Vatican I, *Pastor aeternus*, 4 : « *Car le Saint-Esprit n'a pas été promis aux successeurs de Pierre pour qu'ils fassent connaître sous sa révélation une nouvelle doctrine, mais pour qu'avec son assistance ils gardent saintement et exposent fidèlement la Révélation transmise par les apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la foi* » ; cf. Vatican II, *Dei Verbum*, 4 ; Déclaration *Dominus Jesus*, 6

2. 1 Tm 2,4

3. Vatican II, *Dei Verbum*, 14

de la Tradition et du Magistère pour l'interpréter justement... conséquence, il y a aujourd'hui de multiples variantes et subdivisions chez les protestants avec des doctrines parfois totalement contraires, alors qu'il n'y a qu'une seule Église catholique, unie par une seule et même foi.

Les différents organes de la Tradition

Le rôle de **garder, de transmettre, et d'expliquer ce dépôt de la foi** appartient en premier lieu, et principalement, au **Magistère de l'Église**, c'est-à-dire au pape d'abord, et aux évêques en communion avec le Pape ensuite. Ils constituent **l'Église enseignante** : ils ont une autorité magistérielle qui vient directement de Dieu. À certaines conditions bien précises, le Magistère de l'Église peut être revêtu de *l'infailibilité* dans son enseignement⁴ : dans ces cas, il ne peut pas se tromper. C'est le cas par exemple de la proclamation d'un dogme par le pape, ou des déclarations et condamnations de certains conciles.

Cependant, on ne saurait limiter ce rôle au pape et aux évêques seuls : *sous la vigilance paternelle de l'Église enseignante*, il appartient aussi à d'autres acteurs secondaires de « *transmettre le dépôt* » : les pères de l'Église, les docteurs de l'Église, les prédicateurs, les écrivains approuvés... parmi eux, l'Église a tout spécialement reconnu le rôle éminent de saint Thomas d'Aquin⁵.

Il ne faut pas négliger aussi **le rôle des fidèles et des laïcs**. En raison de la présence de la foi théologique en eux, il leur appartient de conserver et de transmettre ce dépôt de la foi, en la vivant et en la proclamant, par le **témoignage de la foi**. En eux, la foi agit comme un « instinct intérieur »

4. C'est l'infailibilité *in docendo*. Les critères de l'infailibilité ont été enseignés au Concile Vatican I. Concrètement, lorsque **le pape seul** (« magistère pontifical »), ou **le pape avec les évêques subordonnés** (« magistère universel ») enseigne directement une vérité, s'adressant à toute l'Église, et que **cette vérité est présentée comme révélée, ou liée nécessairement à la révélation, ou devant être crue obligatoirement**, le magistère est alors infailible, et le fidèle doit répondre par une adhésion absolue et irrévocable. Dans les autres cas, le magistère est « *simplement authentique* », non infailible, et le fidèle est appelé à un assentiment docile, mais révoquant.

5. PIE X, *Doctoris Angelici*, 29 juin 1914 ; PIE XI, *Studiorum Ducem*, 29 juin 1923 ; PAUL VI, *Lumen Ecclesiae*, 20 novembre 1974, 22 : « *L'Église couvre de son autorité la doctrine de saint Thomas et s'en sert comme d'un instrument de choix, de telle sorte que, autant et plus que ses autres grands docteurs, il prolonge en quelque sorte son magistère.* » Cf. Vatican II, *Optatam totius*, Décret sur la formation des prêtres, 16, qui recommande aux séminaristes de le prendre comme maître ; et JEAN-PAUL II, *Fides et ratio*, 14 septembre 1998, 78 : « *L'exigence de la raison et la force de la foi ont trouvé la synthèse la plus haute que la pensée ait jamais réalisée dans la réflexion de saint Thomas.* »

qui les fait incliner dans le sens de la vérité, **au moins par une capacité de refuser ce qui contredit la Vérité**, de « *sentir l'erreur* ». Et collectivement, lorsque le peuple chrétien est accordé sur une vérité perçue comme révélée, il jouit aussi d'une infaillibilité⁶ : c'est l'infaillibilité *in credendo*, ou le « *sensus fidelium*⁷ ». Mais attention : **l'exercice de ce *sensus fidelium* n'est jamais indépendant, il requiert la fidélité au Magistère permanent de l'Église** (là encore, la doctrine protestante, avec le « libre examen », s'écarte de la doctrine catholique) C'est pourquoi il n'a rien à voir avec des possibles revendications de fidèles (même nombreux, voire majoritaires !) qui, au nom du progrès, voudraient faire changer les constitutions divines infaillibles de l'Église, comme on le prétend aujourd'hui avec une fausse conception de la synodalité. C'est pourquoi également, **jamais une partie de l'Église** ne pourra se proclamer être « La Tradition », indépendamment de l'Église enseignante (pape + évêques).

La Tradition est-elle figée ?

Le dépôt de la foi **est immuable dans son contenu** : depuis la mort du dernier apôtre, il n'y a aucune nouvelle vérité à ajouter. Ce dépôt contient **des éléments explicites**, bien clairs pour tous depuis les premiers temps de l'Église ; mais aussi **des éléments implicites**, des vérités qui vont être de mieux en mieux comprises par le peuple chrétien et expliquées par le Magistère : **ces vérités sont dans le dépôt divin depuis l'origine**, mais ne seront manifestées que plus tard, sous l'assistance du Saint-Esprit. Donc **on peut dire qu'il y a de nouveaux dogmes, de nouvelles définitions, mais pas de nouvelles vérités**. On peut citer par exemple le dogme de l'Immaculée Conception (proclamé en 1854), de l'Assomption (1950), ou certains points concernant l'eucharistie, définitivement expliqués par le Concile de Trente...

6. Vatican II, *Lumen gentium*, 12 : « *L'universalité des fidèles, ayant l'onction qui vient du Saint, ne peut se tromper dans la foi ; et ce don particulier qu'elle possède, elle le manifeste par le sens surnaturel de foi qui est celui du peuple tout entier.* »

7. Cf. J. RATZINGER, *Appelés à la communion*, Paris, Fayard, 1993, pp. 158-159, qui affirme l'importance du *sensus fidelium* au service de la Tradition, pour les périodes de crise dans l'Église : « *Cela ne signifie pas que les croyants possèdent l'omniscience du contenu, mais cela indique la véracité de la mémoire chrétienne qui a certes toujours besoin d'apprendre, mais qui sait distinguer, dans son identité sacramentelle, entre le développement du souvenir et sa destruction ou sa falsification. Dans la crise actuelle de l'Église, nous faisons l'expérience de la force de cette mémoire et de la vérité de la parole apostolique ; plus que les indications hiérarchiques, c'est la force de distinction de la simple mémoire de la foi qui permet le discernement des esprits.* »

C'est ce qu'on appelle le **développement homogène du dogme**. Mais une fois qu'une vérité de la foi a été présentée et expliquée par le Magistère authentique et infallible, **c'est définitif** : l'explication fait désormais partie de la Tradition, le chrétien est tenu d'y adhérer une fois pour toute, et ne peut s'écarter du sens défini par l'Église, même si des approfondissements sont toujours possibles⁸.

On le voit : être « *traditionnel* », au sens catholique, ce n'est pas forcément dire : « *C'était mieux avant : plus je remonte dans le passé, plus je serai traditionnel.* » **C'est une tentation facile, dont il faut se prémunir** : tout comme il faut résister à la tentation de croire

que « *ce sera mieux demain* ». Et il faut tristement reconnaître que cette tentation d'un « retour aux sources » a été très forte à la suite du concile Vatican II : beaucoup souhaitant balayer 2000 ans d'approfondissement de la Tradition, notamment par rapport au dogme eucharistique, en s'émancipant d'un magistère jugé trop contraignant comme celui du Concile de Trente, pour revenir à la « *pureté des évangiles* ». Ce refus du développement homogène du dogme est une incompréhension de la Tradition, il a été à l'origine d'un vent de folie qui a troublé de nombreux fidèles, et qui malheureusement reste encore présent dans certaines parties de l'Église aujourd'hui.

L'Église peut-elle faillir dans son rôle de transmettre la foi ?

La réponse doit être, pour nous, immédiatement : NON. L'Église catholique a reçu une promesse fondamentale, l'assistance continue du Christ



La Messe de saint Grégoire, Ecole de Spicre (1438)

8. Vatican I, *Dei Filius*, citant saint Vincent de Lérins : « *Que croissent [...] et progressent largement et intensément, pour chacun comme pour tous, pour un seul homme comme pour toute l'Église, au fil des âges et des siècles, l'intelligence, la science, la sagesse, mais exclusivement selon leur genre, c'est-à-dire dans la même croyance, dans le même sens et dans la même pensée.* »

et du Saint Esprit jusqu'à la fin des temps, qui lui assure de ne pas défaillir dans son rôle de transmettre la foi : c'est le dogme de l'indéfectibilité de l'Église⁹.

Mais si l'Église est indéfectible, il faut se rappeler que le pape et les évêques ne jouissent pas **en tout** de l'assistance infaillible. Ils peuvent tomber dans l'erreur dans leur enseignement quotidien non infaillible ; ils peuvent aussi, hélas, rester dans le silence face à des erreurs manifestes qui se répandent. On ne doit pas oublier l'attitude de la quasi-totalité des évêques face à l'hérésie arienne ; ou le cas du pape Honorius Ier, condamné par le III^e concile de Constantinople, pour avoir favorisé l'hérésie. Cela ne doit pas faire naître en nous une défiance a priori envers le Magistère : mais nous encourager au contraire **à prier, comme le Christ le fit lui-même, pour le pape et les évêques**, afin qu'ils persévèrent dans leur rôle de nous confirmer dans la foi.

Par ailleurs, il serait faux de penser que **ce que dit l'Église aujourd'hui est toujours plus clair, ou plus complet, que ce qu'elle disait hier**. L'intégralité du dogme n'est pas toujours transmis de façon égale et lumineuse à chaque moment de l'histoire : d'une part, les actes du Magistère à un moment donné sont dictés par les circonstances et les opportunités historiques, se focalisent sur un aspect ou sur un autre ; d'autre part, la présentation du dogme peut être rendue plus confuse à une certaine période parce que les outils utilisés pour le présenter (instruments humains, philosophiques, culturels) sont plus faibles voire déficients¹⁰.

Ce serait donc une erreur d'avoir une approche de la Tradition qui se réfère **exclusivement** à l'enseignement actuel ou récent. **La valeur doctrinale d'un enseignement de l'Église n'est pas déterminée par sa date**. En ce sens, le Symbole de Nicée (325) ou les décrets du Concile de Trente (1563) sont des éléments de la Tradition totalement indépassables.

En un mot : le concept de « Tradition » demande de regarder **la vie de l'Église dans sa continuité, à travers le temps** : l'Église ne peut pas être en rupture avec elle-même. Un acte du magistère s'inscrit dans le courant de la Tradition antérieure ; il doit toujours être interprété à la lumière de la Tradition antérieure ; des interprétations qui *contrediraient* le magistère antérieur – comme celles qui se sont multipliées après le Concile Vatican II – *doivent* être refusées comme n'étant pas catholiques.

9. Mt 28, 20 : « *Et moi, je suis avec vous, toujours, jusqu'à la fin du monde.* »

10. Cf. Congrégation pour la doctrine de la foi, *Mysterium Ecclesiae*, 24 juin 1973, n° 5, et *Donum veritatis*, 24 mai 1990, n° 24

Les « monuments » de la tradition et la liturgie

En plus de *l'Écriture Sainte*, la Tradition a « pris corps » dans ce qu'on appelle des « **monuments de la Tradition** », c'est-à-dire dans des œuvres qui nous donnent un accès permanent au dépôt de la foi, comme des écrins protégeant un joyau. Parmi les plus importants, on doit citer : les écrits des pères de l'Église, surtout s'ils sont unanimes entre eux ; les actes et les écrits des papes et les conciles ; la discipline de l'Église (sa vie intime, ses institutions) ; et surtout, **la Sainte Liturgie**¹¹. À son sujet, écoutons Dom Guéranger : « *C'est dans la Liturgie que l'esprit qui inspira les Écritures sacrées parle encore ; la Liturgie est la tradition même à son plus haut degré de puissance et de solennité*¹². »

Oui, il y a un lien fondamental entre la Tradition et la liturgie. D'une part, la liturgie de l'Église remonte de façon ininterrompue jusqu'aux apôtres, à ceux qui ont reçu les premiers le dépôt de la foi ; d'autre part, la liturgie **conserve et transmet la foi** de l'Église. Elle a une valeur doctrinale : à travers elle, on a un accès permanent au dépôt de la foi ; d'où l'adage bien connu : *lex orandi, lex credendi*.

Ainsi, même si elle a été composée en partie par des hommes, **la liturgie n'est pas qu'une simple tradition humaine** qui peut changer en fonction des époques. C'est pourquoi l'Église s'est toujours attachée à **maintenir les rites anciens** et les coutumes qui pouvaient prétendre à l'Antiquité et à la durée. Mais la Liturgie, comme la Tradition, **n'est pas fixiste** : elle vit, tout spécialement pour accompagner le processus du développement du dogme : le rajout de l'élévation au milieu du canon (qui n'apparaît qu'au XIII^e siècle) ou des prières de l'Offertoire (X^e siècle) en sont de beaux exemples.

Préserver, conserver et transmettre ces monuments de la tradition, c'est aussi cela l'esprit traditionnel de l'Église, **puisque ces monuments nous donnent un accès permanent au dépôt de la foi**, conservé intact et approfondi sous l'assistance divine tout au long des siècles depuis les apôtres.

C'est pourquoi, par exemple, l'enseignement doctrinal du Concile de Trente a une autorité permanente, et pas seulement « pour son époque ».

11. *Dei Verbum* 8 ; CEC 1124 : la liturgie est « un élément constituant de la sainte et divine Tradition. »

12. *Institutions Liturgiques*, t. 1 (Société Générale de la Librairie Catholique, 1878), p. 3 ; cf. aussi BOSSUET : « *Le principal instrument de la Tradition de l'Église est renfermé dans ses prières.* » (*Instruction sur les états d'oraison*, premier Traité, livre VI)

C'est pourquoi il est strictement impossible pour l'Église d'abolir ou d'interdire **la liturgie tridentine**, comme le cardinal Ratzinger le rappelait¹³ : comme véhicule particulièrement éminent du dépôt de la foi, elle demeure de façon permanente une source de biens spirituels et une voie de sanctification à part entière.

Enfin, à côté de la Tradition avec un grand T (qu'on appelle aussi tradition divino-apostolique), il existe aussi, dans l'Église catholique, **des traditions**, qui ne proviennent pas directement de Jésus-Christ, mais d'un apôtre, ou de l'autorité ecclésiastique, ou même des fidèles eux-mêmes (traditions populaires). C'est le cas de certaines coutumes ou dévotions, comme le fait de conserver la sainte

Eucharistie, de l'adorer publiquement, de faire des processions, des rogations... On peut aussi citer le signe de la croix, l'eau bénite, le chapelet... **Ces traditions, surtout lorsqu'elles ont été éprouvées par le temps et approuvées par l'Église, façonnent l'être historique de l'Église** ; et elles appellent, de notre part, une réponse de piété filiale, c'est-à-dire une grande vénération et un grand respect ; elles expriment la mémoire du peuple chrétien, elles sont un héritage qui façonne notre identité chrétienne, **elles sont un patrimoine spirituel et temporel précieux qui porte notre foi**. Ce serait ignorer la condition historique de l'homme que de les rejeter ou de les mépriser, comme cela se fait, malheureusement, depuis les années 1960, sous prétexte « *qu'on ne faisait pas comme cela au début du*



Évangile selon saint Jean, page du manuscrit enluminé des Grandes Heures d'Anne de Bretagne

13. J. RATZINGER, Conférence conclusive aux journées liturgiques de Fontgombault les 22-24 juillet 2001, publiée dans *Une histoire de la Messe*, par un moine de Fontgombault, La Nef, 2003 : « Pour souligner qu'il n'y a pas de rupture essentielle, que la continuité et l'identité de l'Église existent, il me semble indispensable de maintenir la possibilité de célébrer selon l'ancien Missel comme signe de l'identité permanente de l'Église. C'est pour moi la raison fondamentale : ce qui était jusqu'en 1969 la liturgie de l'Église, la chose la plus sacrée pour nous tous, ne peut pas devenir après 1969 – avec un positivisme incroyable – la chose la plus inacceptable [...]. Il n'y a pas de doute qu'un rite vénérable comme le rite romain en vigueur jusqu'en 69 est un rite de l'Église, un bien de l'Église, un trésor de l'Église, et donc à conserver dans l'Église. »

christianisme ». Ces traditions, tout comme cette piété populaire, ont **une force missionnaire très puissante**, car elles ont imprégné la culture des sociétés, au point qu'elles sont pour beaucoup le premier lieu d'accès à Dieu et à la révélation. S'il ne faut pas leur donner le même degré d'autorité qu'à **la Tradition divine** elle-même, l'attitude normale du catholique est de recevoir ces traditions filialement, et de chercher à les faire vivre, car elles aussi sont des vecteurs de la foi.

Crise de l'Église et « traditionalisme »

Depuis une soixantaine d'années, **il y a une crise dans l'Église, qui touche à la transmission de la foi**. Le cardinal Ratzinger évoque ce vertige qui a suivi le Concile Vatican II, cette « *impression que rien n'était stable dans l'Église, que tout était à revoir. [...] On pouvait – semblait-il – modifier la foi, contrairement à tout ce que l'on avait pensé jusqu'alors*¹⁴ ». Au nom d'un fallacieux « esprit du Concile¹⁵ », des interprétations erronées de certains passages ambigus du texte conciliaire se sont multipliées ; « l'Église d'avant » était fortement critiquée, des thèses modernistes réapparaissaient, sans être condamnées par l'autorité. Aux yeux de beaucoup, le concile Vatican II est vécu comme une révolution doctrinale¹⁶. Paul VI lui-même a décrit cette crise : « *Par quelque fissure la fumée de Satan est entrée dans le peuple de Dieu. [...] On croyait qu'après le Concile le soleil aurait brillé sur l'histoire de l'Église. Mais au lieu de soleil, nous avons eu les nuages, la tempête, les ténèbres, la recherche, l'incertitude. Comment cela a-t-il pu se produire ? Une puissance adverse est intervenue dont le nom est le diable, cet être mystérieux auquel Saint Pierre fait allusion dans sa lettre*¹⁷. »

Face à ces bouleversements qui touchaient à la foi elle-même, certains catholiques, prêtres et laïcs, se sont mobilisés : citons Jean Madiran, le père Calmel, l'abbé Berto, Dom Gérard, M^{gr} Lefebvre : c'est ce qu'on appellera le courant « traditionaliste ». Il est important de dire que cette réaction commence **bien avant la réforme liturgique** : il s'agissait d'abord de défendre le catéchisme traditionnel, c'est-à-dire un catéchisme qui transmette

14. J. RATZINGER, *Ma vie – Souvenirs 1927-1977*, Fayard, 1998, p. 115-116.

15. Benoît XVI dans son discours à la Curie Romaine du 22 décembre 2005 disait que cet Esprit est « *comme un poison qui a pénétré l'Église dans toutes ses fibres. Si maintenant nous voulons assainir l'Église, nous ne devons pas annuler le Concile, mais le libérer du prétendu "esprit du Concile"* ».

16. « *L'Église a fait pacifiquement sa révolution d'octobre.* » Y. CONGAR, *Le Concile au jour le jour*, 2^e session, le Cerf, 1964, p. 115.

17. PAUL VI, homélie du 29 juin 1972 pour le 9^e anniversaire de son couronnement.

l'intégralité du dépôt de la foi, contre des catéchèses qui remettent en question ou suppriment des pans entiers de la doctrine, comme la doctrine autour du péché, des fins dernières, de l'unicité du Salut en Jésus-Christ, du règne social du Christ, de la vénération due au Saint Sacrement...

La critique de la réforme liturgique arrive dans un second temps, en 1969. Prenons bien garde à bien situer à quel niveau se place cette critique. L'Église catholique ne peut proposer à ses fidèles un rite qui serait hétérodoxe, ou « intrinsèquement mauvais » par nature, car alors elle failirait dans sa mission de sanctifier : il faut reconnaître la *validité* de la liturgie réformée lorsque les éléments essentiels du sacrement (matière/forme/intention du célébrant) sont présents, ainsi que sa capacité à transmettre la grâce. Cependant, il se peut que l'Église, à tel ou tel moment de son histoire, produise des éléments liturgiques qui soient déficients : Pie XII l'affirme explicitement¹⁸, et le cardinal Ratzinger parlait des « carences de la réforme¹⁹ ». Or, il y a lieu d'émettre des réserves sérieuses sur un appauvrissement de l'expression liturgique de certaines vérités de foi dans le *Novus Ordo*²⁰ (cf. méditation H et lecture 5) ; ou de critiquer la façon dont s'est réalisée la réforme, qui tient plus de la « construction » que de « l'évolution organique », selon les analyses du cardinal Ratzinger lui-même²¹. À l'instar de Benoît XVI, « la crise de l'Église que nous vivons aujourd'hui repose largement sur la désintégration de la liturgie²² » : car le croyant finit toujours par croire comme il prie : *lex orandi, lex credendi*²³.

18. Pie XII, Congrès International de Pastorale Liturgique, 22 septembre 1956 : « On trouve dans la liturgie des éléments immuables, un contenu sacré qui transcende le temps, mais aussi des éléments variables, transitoires, parfois même défectueux. »

19. J. RATZINGER, « Réponse au Père Gy », *La Maison Dieu*, n° 230, 2002 (2), p. 116.

20. Voici quelques études : Cardinaux OTTAVIANI et BACCI, *Bref examen critique de la nouvelle messe*, septembre 1969 ; Un groupe de théologiens, « L'Ordo Missae », *La Pensée catholique*, n° 122, 1969 ; Amaldo Xavier DA SILVEIRA, *La Nouvelle messe de Paul VI, qu'en penser ?*, Chiré-en-Montreuil, Diffusion de la Pensée Française, 1975 ; Klaus GAMBER, *La Réforme liturgique en question*, Le Barroux, Éditions Sainte-Madeleine, 1992 ; Louis SALLERON, *La Nouvelle Messe*, 2^e édition, Paris, Nouvelles éditions latines, 2008.

21. J. RATZINGER, *Ma vie, Souvenirs 1927-1977*, Paris, Fayard, 1997, pp. 134-135 ; Introduction à K. GAMBER, *La Réforme liturgique en question*, p. 8 : « Ce qui s'est passé après le Concile signifie tout autre chose : à la place de la liturgie fruit d'un développement continu, on a mis une liturgie fabriquée. On est sorti du processus vivant de croissance et de devenir pour entrer dans la fabrication. On n'a plus voulu continuer le devenir et la maturation organique du vivant à travers les siècles, et on les a remplacés – à la manière de la production technique – par une fabrication, produit banal de l'instant. »

22. J. RATZINGER, *Ma vie, Souvenirs 1927-1977*, op. cit.

23. Adage célèbre, résumé d'une phrase écrite au V^e siècle attribuée à saint Célestin I^{er}. Le cardinal Journet disait que « la liturgie et la catéchèse sont les deux mâchoires de la tenaille avec laquelle on arrache la foi » (Cité dans le livre de Lucien MEROZ, *L'Obéissance dans l'Église, aveugle ou clairvoyante ?* Martingay, Genève, 1977, p. 104)

Le mot « traditionaliste » a été forgé dans ce contexte de crise ; c'est une étiquette, qui ne plaisait pas d'ailleurs aux grandes figures de ce mouvement (comme Jean Madiran), parce qu'un catholique est nécessairement attaché à la Tradition de l'Église. Ce mot décrit simplement cette volonté de beaucoup de familles catholiques de conserver fidèlement ces monuments de la Tradition que sont la liturgie tridentine, le catéchisme traditionnel, la doctrine de saint Thomas d'Aquin, le magistère **permanent** de l'Église, contre ceux qui prônent une **rupture** entre l'Église d'aujourd'hui et l'Église d'hier, ou ceux qui laissent faire cette rupture sans rien dire. À cela s'ajoutent, **sans confusion**, une piété et un attachement envers **les traditions** de l'Église dans lesquelles, au cours des siècles, s'est incarnée **la Tradition**. Car nous ne sommes pas encore sortis de la crise et de la confusion, comme l'actualité religieuse en donne de nombreux exemples. Il est donc légitime d'appliquer **le principe de précaution : aller au plus sûr** pour transmettre la foi, c'est-à-dire aller aux pédagogies traditionnelles, éprouvées par l'Église catholique depuis 2000 ans.

En revanche ce mot « traditionaliste » serait erroné s'il est utilisé pour dire que seule une partie des chrétiens constitue « La Tradition. » **Ces expressions sont dangereuses, car la Tradition est constitutive de l'Église** : c'est la conséquence de l'indéfectibilité de l'Église, en laquelle nous croyons. C'est donc pour l'Église catholique, notre pape et nos évêques qu'il faut prier, pour que la crise de la transmission de la foi cesse et que continue l'effort de clarification sur la doctrine et la morale, mené par exemple par Jean-Paul II et de Benoît XVI²⁴, pour le bien de l'Église et le salut des âmes.

« Que m'importe donc le passé en tant que passé ? Ne voyez-vous pas que lorsque je pleure sur la rupture d'une tradition c'est surtout à l'avenir que je pense ? Quand je vois se pourrir une racine j'ai pitié des fleurs qui demain sécheront faute de sève. »

Gustave Thibon, *Notre regard qui manque à la lumière*

24. Parmi les grands textes récents, Cf. la déclaration *Dominus Jesus* du cardinal Ratzinger en 2000, alors préfet de la Congrégation pour la doctrine de la Foi sous Jean-Paul II ; *Evangelium vitae*, *Fides et ratio* ; la publication du *Catéchisme de l'Église catholique* en 1992 par Jean-Paul II, et du *Compendium* par Benoît XVI en 2005 ; Cf. *Motu Proprio Summorum Pontificum* par Benoît XVI, etc.

Pour aller plus loin :



Père Louis-Marie DE BLIGNIÈRES, *La Tradition* :
<https://www.nd-chretiente.com/dossiers/pdf/articles/2020-La%20Tradition.pdf>



Jean DE TAURIERS, *Réflexions sur la Tradition* :
<https://www.nd-chretiente.com/dossiers/pdf/articles/2021-%20-%20Reflexion%20sur%20la%20Tradition.pdf>

Monseigneur Athanasius SCHNEIDER, *Fuyez l'Hérésie*, Éditions Contretemps 2025

Abbé Bernard LUCIEN, « l'autorité magistérielle de Vatican II », *Sedes Sapientiae* 119, pp. 9-80

Roberto DE MATTEI, *Apologie de la Tradition*, Éditions de Chiré, 2015

CATÉCHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, § 75 à 83, 109 à 120, 174, 1124 à 1126, 2650 à 2651

Cardinal Charles JOURNET, *Le Message révélé, sa transmission, son développement, ses dépendances*, Desclée de Brouwer, 1964.



Premier Concile du Vatican (1870)